

AVIS

Objet: Ville d'Ettelbrück – Mise en place d'un piézomètre dans le cadre de l'extension du réseau de surveillance au sein de la zone de protection des eaux à Mersch.

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté d'autorisation de Monsieur le Ministre de l'Environnement du 4 septembre 2025, réf EAU-AUT-25-00738, concernant la mise en place d'un piézomètre dans le cadre de l'extension du réseau de surveillance au sein de la zone de protection des eaux à Mersch est déposé au service technique communal (bâtiment annexe à la maison communale) à l'inspection des intéressés pendant la période du 18 septembre au 27 octobre 2025 inclus.

Mersch, le 17 septembre 2025

echevin

le secrétaire,

pr le bourgmestre,